13e ANNEE. — N° 636 PARAIT LE SAMEDI 10 Avril 1897

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

PANAMA

Il nous faut encore parler de cette aventure, qui avec les scandales du wilsonnisme, aura été l'incident le plus saillant de notre politique intérieure depuis la chute de l'Empire, la terrible guerre de 1870, et les horreurs de la Commune en 1871.

Nous voudrions bien que ce fût la dernière fois, car nous ne voyons pas bien quel intérêt peuvent avoir certains virtuoses de scandale à remuer cette fange, étant donné qu'il devient de plus en plus difficile, si ce n'est impossible, de découvrir la vérité, de savoir d'une façon certaine les noms des parlementaires qui ont vendu leurs votes et rançonné les directeurs d'une entreprise qui en furent les premiers pirates.

Il est aujourd'hui hors de doute qu'un certain nombre de politiciens ont les uns vendu leur influence à la Compagnie de Panama, et que les autres ont « fait chanter » cette susdite Compagnie, mais, nous le répétons, la preuve est des plus difficiles à faire. On ne peut s'en rapporter uniquement aux dires d'Arton, ni à certaines coïncidences qui pourraient venir à l'appui de ses carnets de chèques; d'autre part, il n'est pas permis de juger un homme, eût-il, comme c'est le cas pour la plupart des politiciens dont on mêle les noms à cette affaire, une réputation déjà grandement suspecte.

Nous ne croyons pas que ce soit cette fois-ci que la lumière complète soit faite. Le gouvernement en a-t-il réellement eu la volonté? L'a-t-il encore, si jamais il l'avait eue? Cédant à une apparence de raison d'Etat, ce qui serait fort compréhensible, si ce n'est même très excusable, ne recule-t-il pas devant l'énormité du scandale et des conséquences qu'il pourrait avoir pour l'avenir même du régime politique qui a vu — et laissé se produire — pareille aventure?

Nous n'osons nous prononcer. Le Cabinet présidé par M. Méline, et composé d'hommes n'ayant dans leur passé « aucune histoire » sur laquelle on puisse s'appuyer pour les menacer de représailles, paraissait plus apte que tout autre, pour mener à bien une œuvre d'assainissement dont le parti républicain paraît avoir un réel besoin, bien que ce ne soit pas sur leur initiative que l'enquête actuelle ait été reprise, car l'on se souvient que ce fut M. Ricard ce fantaisiste garde des sceaux dans le cabinet Bourgeois, qui la confia à M. Le Poittevin. Au moment où ce choix fut fait, il y eut de vives clameurs et des protestations indignées. Les journaux ennemis du cabinet insinuèrent que le nouveau juge d'instruction serait un instrument docile, dans la main — quelque peu lourde et maladroite — du ministre de la justice. Cependant les feuilles radicales vantaient l'indépendance et le caractère énergique du nouveau juge d'instruction!

Quantum mutatus!

Nous attendons les évènements, espérant bien que si la justice ne peut — ou ne veut — cette fois encore, frapper tous les coupables, l'on se gardera, dans l'avenir, d'agiter encore ce vase plein d'ordures, ce cloaque d'immondices, dont les miasmes putrides ont, pendant la dernière et la présente législature, empêché tout travail parlementaire sérieux.

L. M.

MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 14. — 8 Avril 1897.

SIXIÈME ANNÉE

Le chef-d'œuvre du père Victor, par E. Muller. — Mouvement scientifique: La Photographie excentrique, par Georges Brunel. — Un tour de Mascarille. — Tonton, par F. Ott. — Josè le Bûcheron, par Achille Millien. — Jeux d'esprit. — Mosaïque: Histoire de l'éloquence; Amour-propre; Influence alimentaire; Un aventurier.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements:* **Un an, 6 fr.; Six mois, 3 fr.**

COMITÉ PAUL ARÈNE

Aux Concitoyens, aux Amis, aux Admirateurs de Paul Arène

Le Comité qui s'est constitué à Sisteron pour ériger dans cette ville, de concert avec le Comité de Paris, un monument à notre compatriote Paul Arène, fait appel à tous les amis d'Arène, aux admirateurs de son talent et à tous ses concitoyens. Le premier souci du Comité a été d'agrandir autant que possible le cercle de ceux qui contribueront à cette œuvre de souvenir et de glorieux hommage. Dans ce but, il s'est adressé déjà dans la région à un certain nombre de collaborateurs, et il se préoccupe de multiplier ses correspondants. Mais tous les moyens de publicité comptent peu à côté de l'initiative individuelle.

Le succès de l'œuvre dépend de la bonne volonté de chacun amis ou concitoyens, en quel pays qu'ils se trouvent. C'est pourquoi le Comité s'adresse d'une manière pressante à tous ceux qui ont le désir de voir consacrer la mémoire d'Arène par un monument digne de lui, élevé dans sa ville natale, — les invitant, non seulement à souscrire personnellement, mais encore à provoquer d'autres adhésions.

La souscription est ouverte aujourd'hui même. Chaque semaine, le *Sisteron-Journal* publiera une liste. Suit la souscription des Membres du Comité, qui résident à Sisteron

MM.	BASSAC, notaire	20 francs
	BEINET, avoué	20 —
	EYSSÉRIC Saint-Marcel	50 —
	FERRAND, épicier	15 —
	FIGUIÈRE Alfred	10 —
	GALICIAN, greffier	5 —
	GASTINEL Hippolyte	20 —
	GIRAUD Firmin	10 —
	GIRAUD Jules	20 —
	GUNTZ Hippolyte	20 —
	LABORDE, notaire	20 —
	ROUGIER Ferdinand	10 —
	TARDIEU Gustave	20 —
	TURIN Augustin	15 —
	VIEUX, huissier	10 —
	TOTAL . . .	265 francs

Les souscriptions seront reçues, à Sisteron, chez M. GIRAUD Jules, trésorier du Comité, et chez M. G. TARDIEU, pharmacien, Président du Comité.

Une quittance numérotée détachée du registre à souche sera délivrée contre chaque versement.

Carnet d'un Voyageur

DE VIZILLE AU BOURG-D'OISANS

Rien de plus pittoresque, pour un provençal, que les Alpes Dauphinoises.

Partis à 8 heures 45 de Grenoble, ce train nous débarque, à Midi, au Bourg-d'Oisans, petit bourg de 2.500 à 3.000 habitants, célèbre par ses plantureuses filles et pour ses gissements aurifères. Ici, l'air est vif et partout la neige étale sa blancheur sur les hautes cimes des montagnes. Les maisons, bâties au creux et au centre des grands sommets que domine celui de « Belladone » sont tristes sous ce ciel gris, chargé de nua-

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

8

POURQUOI?

II

Enfin il fallut gagner la Chambre nuptiale. J'ai toujours couché dans le voisinage de ma chère maîtresse. Elle l'a toujours voulu, la chère enfant! Cette nuit là je ne sais pourquoi, je ne dormis pas. Vers l'approche du matin, j'entendis un cri de détresse. Je reconnus la voix de Madame. Je courus à la porte de sa chambre et j'écoutai. Que voulez-vous, le dévouement est indiscret. — « Monsieur, disait Madame à son mari, vous êtes un misérable; vous me faites horreur, sortez. Désormais laissez-moi vivre à ma guise, loin de vous, séparée de vous à jamais dans cette demeure où le monde ne doit se douter de rien. Je ne vous connais plus, je vous ai apporté une fortune qui vous permet de satisfaire vos goûts. Allez, Monsieur, et que tout soit fini entre nous. — » La voix tremblait de colère, chaque mot était pour moi un coup de poignard au cœur. J'entendis des pas sur le tapis. Je me dissimulai de mon mieux. Monsieur sortit. La musique retentissait encore joyeuse. Marguerite! Marguerite!, cria Madame en entrebaillant la porte. — Me voilà, mon enfant, me voilà! J'entrai. Elle se précipita dans mes bras en pleurant Ah! Marguerite que je suis malheureuse! Tu as entendu? — Oui, mon enfant, j'ai senti le souci de votre front pendant la noce. J'en ai été impressionnée à ne pas trouver le sommeil. J'ai entendu votre cri; je suis accourue et me voilà. Allons, Madame, il fait froid. Couchez-vous bien vite. Je l'amenai vers son lit. — Mets-toi là, dit-elle á côté de moi, pour que je puisse dormir tranquille. — J'obéis; le lit était d'une blancheur sans tâche. Nous nous couchâmes. Je laissai les larmes de Madame couler abondamment; et je la dorlotai comme savent faire les nourrices. Elle finit par s'assoupir. Voilà ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu. A cette heure, vous en savez autant que moi.

Merci, ma bonne Marguerite, merci du fond du cœur. Croyez-moi, gardez-vous bien de parler à Madame Montgaillard de de cette confidence. Grâce à votre confiance en moi, peut-être arriverai-je à la guérir. Mais gardez-moi le secret. Maintenant partons.

Tout en cheminant, la bonne vieille, heureuse d'avoir dégonflé son cœur et de penser que sa confidence rendrait la peine et la joie à sa chère enfant, contait contait. Madame La Louvière se disait à elle-même: il faut sortir Laure de se milieu où elle étouffe et se consume. Tante Pérols a vu juste. Mais comment? Bah! Madame de Célis trouvera le moyen. Un grand pas est fait; je tiens son secret. Reste à connaître le pourquoi. C'est affaire à l'occasion et à moi.

Elles entrèrent au salon. Laure était allongée sur l'éternelle chaise longue dans son éternelle pose de nonchalance, le front dans une main, et de l'autre caressant la petite Pouquette. A la vue d'Eugénie, elle ne fit qu'un bond: « Enfin te voila! et elle la serrait dans ses bras. Le gentil animal debout sur les pattes de derrière, caressait des pattes de devant la jupe d'Eugénie et jappait doucement pour demander une caresse.

— Tu vois, dit Laure, comme ici l'on te fête. Tu vas rester avec moi n'est-ce pas? Ton mari est absent; ma tante et mon oncle sont à la campagne. Soupe avec moi. Donne moi ta soirée. Que j'aie en passant un instant de bonheur. Tu veux bien, dis? Marguerite ira prévenir tes gens. N'est-ce pas, Marguerite? — Tout de suite Madame. — Tu le veux et moi aussi. Mais un instant ma bonne Marguerite, vous avez tout le temps. Reposez-vous, je vous en prie.

Laure fut charmante d'amitié, de prévenance, avec une délicatesse d'attention inexplicable. Eugénie ne revenait pas de cet empressement à se montrer aimante. Elle se surpassait. Voilà, pensait-elle l'occasion demandée, ou jamais, d'arriver à mes fins. Mais de la prudence; il suffit d'un rien pour effaroucher cette sensitive.

Eugénie á son tour se piqua de déployer toutes les séductions de son amabilité. C'était un assaut cordial et sincère de gentillesse entre ces deux femmes d'esprit et de cœur liées par une amitié vraie.

Le temps volait au plaisir des épanchements. On fut surpris d'entendre annoncer: Madame est servie. — Laure en riant dit, avec une gracieuse révérence:

A Suivre.

VICTOR APER

© VILLE DE SISTERON

ges qui semblent, poussés par la bise, courir au pays du soleil.

La correspondance doit nous ramener à Vizille à cinq heures et nous nous installons, par une pluie battante, sur un tramway qui fait ses dix ou douze kilomètres à l'heure, par des sentiers d'une sauvage poésie. D'un côté de hautes montagnes ayant à leur pied des avalanches, entre les hauts murs de neige desquelles nous passons ; de l'autre nous cotoyons une rivière roulant les pierres détachées des montagnes. Quelques uns de ces blocs peuvent mesurer jusqu'à cent mètres cubes et nous font penser qu'il ne ferait pas bon passer par là au moment où elles se détachent de ces sommets blancs qui semblent ne faire qu'un avec le ciel.

Nous saluons au passage Séchilienne joli petit endroit fertile et qui doit ressembler, l'été, à un coin de la Suisse. Nous passons ensuite à Riouperou, bien connu par sa papéterie ; Le Péage et Vizille où nous avons quinze minutes d'arret. Il est 8 heures et après cette journée si froidement remplie, il n'est que temps d'aller nous réchauffer auprès de l'excellente table servie par notre hôtelier M. Leret.

A. DARNEL.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

Loterie de l'Alliance Française. — Ainsi que nous l'avons annoncé dans un précédent numéro, le tirage de la loterie de l'Alliance Française, a eu lieu dimanche dernier, dans une des salles de la Mairie.

Voici la liste des numéros gagnants :

148	884	246	400	663	456	307
804	309	886	355	90	885	184
600	21	250	464	515	415	529
136	361	748	93	569	517	260
850	52					

Casino-Théâtre. — Ce soir l'excellente troupe Cazeneuve, que nons avons eu le plaisir d'applaudir l'an dernier, débute au Casino avec un charmant programme.

L'*Eclair*, opéra-comique d'Halévy, et *Une Nuit de Noce au P.-L.-M.*

ÉTAT-CIVIL
Du 2 au 9 Avril 1897

NAISSANCES

Heiriès, Victor-Alphonse.
Audemar, Urbain-Emile.

MARIAGES

NEANT

DÉCÈS

Mieulle, Eloi-André-Antonin, 34 ans.

P.-L.-M. — *Vacances de Pâques.* — A l'occasion des vacances de Pâques, les billets d'aller et retour délivrés du 10 au 27 avril inclusivement seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 29 avril.

Mot de la Fin. — Une dame soutenait que la femme était plus parfaite que l'homme, parce qu'étant le dernier ouvrage de Dieu, il avait dû y rassembler toutes les perfections.

— « Dieu, dit alors un plaisant, est semblable à un grand architecte, qui après avoir fait un grand édlfice, y met une girouette. »

—)o(—

Tous les Dimanches au Café Clergues
HUITRES et CHOUCROUTE

—)o(—

LES PERSONNES qui désirent une bonne ouvrière repasseuse, à la journée, peuvent s'adresser à Mademoiselle Marie BRUNET (rue Chapusie) Sisteron.

—)o(—

AVIS

M. GIRAUD, *ayant acquis le fond de Coiffeur de feu* Léon CHAUVIN, *faire, s'il y a lieu, opposition dans la huitaine.*

—)o(—

A VENDRE D'OCCASION
Une BASCULE Charretière
Force 6,000 Kilos

S'adresser au Bureau du Journal

—)o(—

Avis au Public

M. L. ROUBAUD, horloger-électricien, informe le public qu'il met en vente des **Lampes Electriques**, même provenance que celles de la Compagnie d'éclairage au prix de **1 fr. 50** pièce.

MAISON RECOMMANDÉE
RESTAURANT - AUBERGE
LIEUTIER dit CHABRILLON
Rue Font-Chaude, Bourg Reynaud
SISTERON

Prend des pensionnaires à partir de **45** francs.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 7 Avril 1897.

On semble envisager avec plus de conviction que jamais la fin prochaine du conflit Crétois. Le 3 0/0 monte à 102.80, le 3 1/2 0/0 à 106 70.

Les Sociétés de Crédit sont en hausse.

Le Comptoir national d'Escompte à 566.

Le Crédit Lyonnais à 753.

La Société Générale à 516 très demandée.

Beaucoup d'amélioration sur les actions et obligations du Crédit Foncier.

Du rapport présenté à l'assemblée générale de cette Société jeudi dernier, il résulte que le chiffre des prêts hypothécaires et communaux a dépassé sensiblement celui de l'année précédente. L'excédent de ces prêts sur les remboursements par anticipation est de plus de 38 millions. L'Administration se préoccupe, a dit M. Labeyrie, de grossir les réserves et provisions augmentées cette année de 11 millions et dont l'ensemble, atteignant 147 millions, se rapproche du capital social qui est de 170 millions. L'assemblée a voté à l'unanimité toutes les résolutions présentées par le Gouverneur au nom du Conseil et fixé à 26 francs le dividende de l'exercice échu.

Le Bec Auer monte à 800. Le tribunal correctionnel de Lyon vient de déclarer punissable et passible de domages-intérêts non seulement les contrefacteurs du Bec Auer mais aussi les Etablissements qui se servent des becs contrefaits.

Coupon du 1er avril détaché, l'obligation Urbaine montre une très grande fermeté à 385 francs.

Les Actionnaires de la Société des Etablissements Decauville sont informés qu'un dividende de 5 0/0 pour l'exercice 1896 sera mis en distribution à partir du 1er avril, à raison de 4,6033 net par action au porteur (actions nouvelles). Les paiements auront lieu contre présentation du coupon n° 2 aux Caisses du Crédit Industriel et Commercial.

L'obligation de la Cie Centrale des Allumettes demeure ferme.

La Délégation Unifiée à 285 fr., regagne une partie du coupon qu'elle a détaché le 1er avril.

Les Chemins Français sont très demandés.

INFORMATION FINANCIÈRE. — Les remarquables études publiées sur la hausse du cuivre et des valeurs cuprifères par la "Lettre Bleue" de la rue Drouot se réalisent ainsi que cet organe importante l'avait prévue sur le Rio Tinto, Tharcis, Boléo à Rio.

Surprises Timbrologiques

Un collectionneur a trouvé le 2 dollars de l'émission Colombienne dans les enveloppes de timbres, que contient chaque boîte du Savon le *Philatéliste* créé par Victor Vaissier.

Une heureuse Combinaison

En démontrant les avantages que l'Emulsion Scott possède sur toutes les préparations à base d'huile de foie de morue, il nous arrive fréquemment de négliger toute l'importance du rôle que jouent les hypophosphites de chaux et de soude si intiment combinés dans cette précieuse préparation. Les hypophosphites aident la digestion, nourrissent les os, stimulent et tonifient les nerfs, sustentent le cerveau. L'heureuse combinaison qui consiste dans l'association de l'huile de foie de morue aux phypophosphites, sous forme d'Emulsion parfaite, fait de l'Emulsion Scott le remède idéal de toutes les maladies constitutionnelles qui ont pour origine des vices ou de la pauvreté du sang. Parmi ces maladies, il faut citer la phtisie, la scrofule, le rachitisme, l'anémie, les tumeurs, etc.,etc. Dans toutes ces maladies et par conséquent dans tous les cas où les forces vitales se trouvent amoindries, l'Emulsion Scott est le meilleur reconstituant, ses effets se répercutant dans tout l'organisme, produisant du sang riche, des chairs fermes et saines, de la force et de la vitalité. Elle est du reste préconisée par nos plus éminents Médecins.

En vente chez J. Delouche, pharmacien, 2, pl. Vendôme, Paris, et toutes pharmacies.— 5 fr. 50 le flacon ; 3 fr. le demi.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR FAVORI DES CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou **décolorés** leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie-Parf., rue Porte de Provence

Étude de Me Gaston BEINET,
AVOCAT-AVOUÉ
à SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE
PAR LICITATION

Il sera procédé le CINQ MAI mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, jour de MERCREDI, à neuf heures du matin, au Palais de Justice à Sisteron, à l'audience des criées du Tribunal civil, par devant M. GIRARD, juge commissaire, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire des communes de Curbans, d'Urtis et de Claret, et de la Motte-du-Caire, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

PREMIER LOT

Corps de Domaine, situé sur le territoire de la commune de Curbans, hameau du Pin, avec bâtiment d'exploitation, y compris toutes les attenances et dépendances, comprenant toutes les parcelles indivises entre les colicitants, situés sur le territoire de la commune de Curbans, d'une contenance cadastrale approximative d'environ cinquante-neuf hectares vingt-trois ares quarante-huit centiares, comprenant notamment, savoir :

1° Bois taillis au lieu dit Tourondet et Laval, numéro 813, section B ;

2° Terre vague, bâtiment rural, quartier de La Blache, numéros 1,405, 1,406 et bois taillis même quartier;

3° Terre labourable, lieux dits Le Pré et La Combe, numéro 76, section C;

4° Vigne, labour, pré et vague, quartier de Condamine, numéros 85, 86, 92, 93, 94, 95, 96, 129, 130, 131, 132, section C ;

5° Terre labourable et vague, quartier de Pré Claus, numéros 133, 134, 135, 136, section C ;

6° Bâtiment, chapelle, maison et cour, sol, labour, bois futaie, pré, jardin, réservoir, quartier du Pin, numéros 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 145, 146, section C ;

7° Terre vague, chênes épars, bois taillis et vigne, quartier de Charnier et les Opettes, numéros 537, 538, 539, 540, 541, section B ;

8° Aride, quartier de Plâtrière, numéro 146 ;

9° Vague, quartier de Barrarès, numéro 1,314 ;

10° Vague, quartier de Micheronne numéro 1,326 ;

11° Vague, quartier de Hubac de Malaup, numéro 1,341 ;

12° Bruyère quartier de Gorge de la Motte, numéros 1,400, 1403;

13° Vague fayards, quartier de

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

4

LES DÉSILLUSIONS DE MONSIEUR SOLDORÉ

Par LOUIS DES ILES

IV

La mère d'Hippolyte était musicienne. Non pas une artiste comme nos conservatoires actuels en font, de ces artistes chez lesquels l'acrobatie du doigt et du mécanisme déguisent parfois une absence plus ou moins totale de sentiment et d'âme. Elle était « vieux jeu », ayant été élevée avec les principes d'antan, et eût été incapable de « perler » telle œuvre abracadabrante de nos compositeurs modernes oú telle mesure d'un morceau de piano occupe la largeur de la page, composée qu'elle est de triples et même quadruples croches accumulées à la file, où les cinq doigts de chaque main doivent forcément se multiplier pour faire le service de vingt ou de trente.

Mais elle savait assez « en piano » pour tenir honnêtement sa partie dans la « musique classique » de l'époque; même la plus haute et la plus savante. Et surtout elle comprenait, « sentait » et faisait « chanter » son instrument.

Le père d'Hippolyte passait dans sa petite ville pour être de première force sur l'alto. Avons-nous besoin de dire qu'il avait cherché et rencontré autour de lui, dans la ville, des amateurs de force suffisante pour former avec lui un quatuor « respectable ».

Les loisirs des soirées de famille, sinon tous les jours, du moins souvent, en tout cas régulièrement une fois par semaine étaient employés à l'exécution de sonates et œuvres classiques. On ne dédaignait pas la musique moderne, voire le répertoire de danse, l'opérette au besoin, à condition que l'œuvre fût « respectable » au point de vue musical et esthétique ; mais, on laissait ce « passe-temps », cette « curiosité » au second plan.

Le « quatuor » Soldoré ne refusait pas de prêter son concours aux grandes solennités religieuses, et même a certaines fêtes mondaines, concerts ou représentations. Seulement en ce dernier cas, on savait d'avance qu'il s'était fait une loi de figurer à l'orchestre, ou de composer à lui seul la phalange instrumentale, que si la « fête » était donnée pour une intention charitable.

On comprend qu'Hippolyte — c'est le nom de baptême de notre héros — élevé dans un milieu semblable, « ait eu du goût pour la musique ». Quand nous disons du goût, c'est peut-être exagéré.

Il en fut pour lui d'abord de l'art musical, comme plus tard de la grammaire, du calcul, de l'écriture, et encore plus tard des études classiques.

Très doux, très docile. calme, voire un peu taciturne en apparence, en un mot plutôt renfermé en lui-même et rêveur, quoique de la plus entière franchise au surplus, il ne se passionna, dès qu'il eût l'âge de se passionner pour quelque chose, que pour la lecture, et préféra toujours les plaisirs tranquilles à l'action et aux jeux bruyants.

C'est par ce côté en somme « idéal », si le mot ne paraît pas trop gros, qu'il goûta la musique, d'abord à l'entendre, puis à recevoir la premiére initiation que lui donna sa mère.

Vers neuf ans, il se révéla avec une voix de soprano bien étoffée, étendue et même brillante. Sa mère essaya d'utiliser ce don. Heureusement que le lon était aussi complet que possible. Il en fut pour la voix comme il avait été pour le piano : l'élève était docile, il avait « de la facilité naturelle » ; il n'avait aucun enthousiasme et ne savait guère rien ajouter par lui-même à ses qualités naturelles.

Dans un concert de charité, puis plus tard dans une messe solennelle organisée avec le concours de jeunes gens et jeunes filles de la ville, l'enfant eut a faire sa partie comme soprano. Ses camarades de chant admirèrent sa voix. Son père consentit à ce que la tentative de chœurs à huit voix fut renouvellée dans des circonstances analogues. et Hippolyte fut promptement promu au grade de coryphée des soprani enfants ;

C'est ainsi qu'Hippolyte noua des relations naturelles avec Polydore Chanteclair, qui occupait un poste fixe à la maîtrise de la cathédrale, en qualité de basse chantante.

A Suivre.

© VILLE DE SISTERON

Blache du Champ d'Auzet et Font des Tuiles, numéros 1,412, 1,415, 1417 ;

14· Labour, Bruyère et Pâturage, lieu dit les Terailles, numéros 377p., 378p., 379p., section B ;

15· Vague, bruyère et labour, numéros 121, 122, 123, section C ;

16° Dans ce lot est également compris un immeuble sis sur le terroir de la commune de , en nature de vigne, vague et bois taillis, au quartier du Clapier et les Opettes' porté au cadastre sous les numéros 522 523, 524, 525, section B, contenant un hectare huit ares quarante centiares.

Mise à Prix : Huit mille francs, ci . . . . . 8,000 francs.

IMMEUBLES

Situés sur le territoire de la Commune d'URTIS

DEUXIÈME LOT

1· Vague quartier de Maramort, confrontant : Au Nord, Michel ; au Levant, Espie ; au Midi, le chemin ; au couchant, Michel, numéros 118, 119, 120, section C ;

2· Bruyère, vague et labour, quartier Champ Chirard, numéros 164, 165, 166, section C, confrontant : du Nord, le chemin ; du Levant, Michel; du Midi, Turrel ; du couchant, chemin ;

3· Taillis, quartier de Champ Chauvet, numéro 256, section C, confrontant : du Nord, Preyre ; du Levant, le chemin ; du Midi, Turrel ; du couchant, le vallon ;

4· Bruyère et labour, quartier de l'Aire de la Pause, numéros 89, 90, 91, section C, confrontant : du Nord, Léouffre ; du Levant, Michel ; du Midi, chemin et du couchant, chemin ;

5· Vague, quartier des Chaumes, numéro 213, section C, confrontant : du Nord, Davin Joseph, du Levant, Michel ; du Midi, Léouffre ; du couchant, Davin.

Mise à prix : Deux cents francs, ci . . . . . 200 francs.

TROISIÈME LOT

1° Maison d'habitation, écurie, grange, etc., ensemble les droits sur le four, numéros 181, 182, 172, 173, section B ; Aire, pré de la Chouette, numéros 174, 178, 179, 182, 149, section B, confrontant : du Nord, Michel ; du Levant, Michel ; du Midi, Astier Benoit ; du couchant, Davin Joseph.

Mise à Prix : Six cents francs, ci . . . . . 600 francs.

QUATRIÈME LOT

1· Bruyère numéro 5, section B, confrontant : du Nord, vallon ; du Levant, Michel ; du Midi, Turrel ; du couchant, Davin Pierre, au lieu dit Le Fayent ;

2· Taillis, labour et bruyère, lieu dit Champ Grimaud, numéros 226, 227, 228, section B, confrontant : du Nord, Davin ; du Levant, Astier ; du Midi, chemin ; du couchant, Astier Benoit ;

3· Bruyère, lieu dit Le Verger, numéros 157, 158, 159, section B, confrontant : du Nord, Davin ; du Levant, Gaudin ; du Midi, Davin ; du couchant, Preyre.

Mise à Prix : Deux cents francs, ci . . . . . 200 francs

CINQUIÈME LOT

1· Vigne et bruyère, quartier de l'Adrech, numéros 41, 42, section B, confrontant : du Nord, Turrel ; du Levant, Michel ; du Midi, Michel ; du couchant, Arnaud Joseph ;

2· Vigne et vague, quartier de l'Adrech, numéro 46, section B, confrontant : du Nord, Turrel ; du Levant, Davin ; du Midi, Espie ; du couchant Espié ;

3· Taillis et vigne quartier de Soubeyrettes, numéros 90, 91, section B, confrontant : du Nord, vallon ; du Levant, Vollaire Marianne ; du Midi et couchant, vallon ;

4· Vague taillis, lieu dit Pré Garnaud, numéros 11, 12, 13, section C, confrontant : du Nord, Conchy ; du Levant, Michel ; du Midi, vallon ; du couchant Conchy.

5· Taillis et vague, lieu dit l'Herbas, numéros 20, 21, 22, section C, confrontant : du Nord, vallon ; du Levant, Michel. du Midi, communal ; du couchant, vallon ;

6· Labour et bruyère, quartier de Piboule, numéros 30 et 31 section C, confrontant : du Nord, Léouffre ; du Levant et Midi, Turrel ; du couchant Léouffre ;

7· Taillis et vague, lieu dit Les Périés, nnméros 51, 52, 53, section C, confrontant du Nord et du Levant Turrel ; du Midi, communal ; et du couchant, Michel.

Mise à Prix ; Cent cinquante francs, ci . . . . . 150 francs,

SIXIÈME LOT

1· Labour et vague, quartier d'Esclausse, numèros 127, 128, section B, confrontant : du Nord, Deffends ; du Levant, Michel ; du Midi, vallon ; du couchant, Gaudin ;

2· Taillis et labour, lieu dit Sous le Château, numéros 139, 140 section B, confrontant : du Nord, Deffends : du Midi, chemin : du Levant, chemin ; du couchant, Michel ;

3· Taillis, quartier de Deffends, numéro 129 section B, confrontant : du Nord Astier, du Levant Preire, du Midi Gaudin, du couchant Michel ;

4· Bruyère et vague, lieu dit Les Prés, numéros 67, 68, 69, 70 section C, confrontant : du Nord Astier, du Levant Michel, du Midi Astier, du couchant Astier ;

5· Bruyère et labour, lieu dit Crouès numéros 71, 72, 73, 74 section C, confrontant : du Nord vallon, du levant Michel, du Midi Astier, du couchant Turrel ;

6· Vague lieu dit Cognets, numéros 186, 187 section C, confrontant : du Nord vallon, du Levant Davin, du Midi Léouffre, du couchant communal.

Mise à prix : Trois cents francs, ci . . . . . 300 francs

SEPTIÈME LOT

1· Pâture, labour, pré et bruyère, quartier de Saint Maxime, numéros 314, 315, 316, 317 section B, confrontant : du Nord et du Levant Preyre, du Midi Michel, du couchant Vollaire Fanny ;

2· Labour, quartier du Champ de Grégoire, numéro 373 section B, confrontant du Nord et du Levant Espié, du Midi et couchant chemin ;

3· Labour, pré, bruyère et vague, lieu dit les Champons, numéros 379, 380, 381, 382, 383 suction B, confrontant : du Nord chemin, du Levant chemin, du Midi Martin et le communal, du couchant chemin.

Mise à Prix : Deux cents francs, ci . . . . . 200 francs.

HUITIÈME LOT

1· Labour et vague, quartier de Clastre, numéros 389, 390, 401 section B, confrontant : du Nord Martin J., du Levant chemin, du Midi Michel et du couchant le communal.

2· Labour et Vague quartier de Clastre, numéros 391, 392, 393, 394 402 section B, confrontant : du Nord Preyre, du Levant Vollaire Marianne du Midi Turrel, du couchant chemin.

3· Labour et Vague, quartier du Champ de l'Hière, numéros 418, 418 section B, confrontant : du Nord Preyre Célestin, du Levant Turrel, du Midi Michel et du couchant Vollaire Marianne.

4· Labour et vague, lieu dit Champ Frache, numéros 446, 447, 448 section B, confrontant : du Nord communal, du Levant Blanc, du Midi Astier, du couchant Astier Joseph.

5· Vague et labour lieu dit Les Escous, numéros 438, 439 section B, confrontant : du Nord chemin, du levant communal, du Midi et couchant vallon.

6· Labour lieu dit Rochette, numéro 209 section A, confrontant : du Nord Turrel, du Levant Aubert, du Midi vallon, du couchant Preyre Célestin.

Mise à prix : Trois cents francs, ci . . . . . 300 francs.

Ces immeubles sont vendus avec leur contenance telle qu'elle est indiquée au cadastre. Ils ont une contenance totale cadastrale d'environ vingt-cinq hectares trente-deux ares quatre centiares.

Après la vente en détail il sera procédé à la vente en bloc sur la mise à prix formée par la réunion des adjudications partielles, étant observé que tout ce qui appartient à la succession situé dans la commune d'Urtis est compris dans ce lot sans exception ni réserve.

IMMEUBLE

Situé sur le territoire de la Commune de CLARET

NEUVIÈME LOT

Parcelle en nature de vigne, lieu dit Serre des Moulins, numéro 491 section B, contenant onze ares quarante centiares.

Mise à Prix : Vingt-cinq francs, ci . . . . . 25 francs.

Ces immeubles dépendent de la succession de la dame Virginie AYASSE, veuve en premières noces du sieur ARNAUD, en secondes noces du sieur ASTIER,

La vente en est poursuivie par la dame Louise ASTIER, épouse de LÉOUFFRE Baptistin, propriétaire domicilié et demeurant à Urtis, et le dit Léouffre en qualité de mari, ayant pour avoué Me BEINET.

Contre :

1· Martin TURREL, propriétaire à Urtis, en qualité de tuteur de Séraphine ASTIER et Germaine ASTIER mineures ;

2· Victor ABRACHY, propriétaire cultivateur à Urtis, en qualité de père et tuteur légal de Joseph et Lucien ABRACHY, ses enfants mineurs, ayant pour avoué Me BONTOUX.

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Sisteron le dix mars mil huit cent quatre vingt-dix-sept, enregistré. En présence du sieur Auguste CHABRIER, propriétaire à Curbans, subrogé-tuteur des mineurs ABRACHY, et du sieur Ayasse Joseph Petit, propriétaire à Turriers, subrogé-tuteur des mineurs ASTIER, ou eux dûment appelés.

Aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal civil de Sisteron.

Sisteron, le 8 Avril 1897.

G. BEINET

Enregistré à Sisteron, le neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, folio 74 case 6. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

CORBEL.

Au Nouveau Magasin
de Chaussures

A. GUIGUES

—(*Rue Deleuze, SISTERON*)—

On trouvera au Nouveau Magasin de Chaussures tous les genres faits jusqu'à ce jour, commandes et confections pour hommes et pour dames, fillettes et enfants a des prix très modérés.

La maison se charge de toutes les réparations de chaussures.

ON DEMANDE un Ouvrier Cordonnier et un Apprenti.

SISTERON-JOURNAL
EST EN VENTE
à MARSEILLE : chez M. GAUCHON
Cours Belzunce.
à AIX : chez M. César MARTINET
Cours Mirabeau.

DERNIÈRE HEURE

On nous écrit :

Un Comité s'est formé à Paris, et il est décidé, dès à présent, que le monument à la mémoire de Paul Arène sera inauguré, à Sisteron, au mois d'Août prochain, au cours des fêtes qui seront données, dans plusieurs villes du Midi, à l'occasion de l'inauguration du Théâtre d'Orange. Ce pèlerinage artistitique se terminera dans la petite ville des Alpes que Paul Arène a illustrée, par l'hommage rendu au grand écrivain dont toutes les œuvres portent le signe d'origine.

Le Comité Paul Arène, ayant Fr. MISTRAL pour Président d'honneur est ainsi composé :

MM.

François COPPÉE, de l'Acad. Française
Fernand XAU, Directeur du *Jonrnal*
Armand SILVESTRE, Inspecteur général des Beaux-Arts, Publiciste
Georges LEYGUES, ancien Ministre de l'Instruction Publique et ancien Ministre de l'Intérieur
Benjamin CONSTANT, Peintre
Reymond POINCARRÉ, ancien Ministre Vice Président de la Chambre des Députés
Gustave ISAMBERT, Vice-Président de la Chambre des Députés
Sextius MICHEL, Maire du 15e Arrond. de Paris
Alcide DUSOLIER, Sénateur, Publiciste
DELUNS-MONTAUD, Député, ancien Ministre
Alexis LAUZE, Publiciste.
Maurice FAURE, Député de la Drôme
Albert TOURNIER, Avocat, bibliothécaire au Ministère des Beaux-Arts, Publiciste
Auguste MARIN, Publiciste.

57 années de succès
60 récompenses dont 17 dipl. d'honneur 17 médailles d'or.
Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894
Grand Prix, exposition univ. de Bordeaux 1895
Hors concours, Membre du Jury, Exposition Rouen et Momtpellier 1896, etc.
ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS
(Le seul alcool de Menthe véritable)
Souverain contre indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête, et contre grippe et refroidissements ; excellent aussi pour la toilette et les dents.
Exiger le nom de RICQLÈS

Guerre à l'Anémie!
FER GAFFARD
(Poudre de Fer sucré soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2f50 le Flacon
DÉPÔT : PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, ET TOUTES PHARMACIES
Dépôt à Sisteron, chez M. LAUGIER Pharmacien.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

A AFFERMER DE SUITE
BOULANGERIE
Avec Bonne Clientèle
S'adresser à AILHAUD Louis, à la Motte-du-Caire

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

SAVON PUR

1er PRIX — EXPOSITION Industrielle DE MARSEILLE — 1890

MARQUE DÉPOSÉE — LE FER À CHEVAL

GRAND PRIX D'HONNEUR — EXPOSITION Industrielle de Saint-Etienne — 1895

AVIS AUX MENAGÈRES

Le **SAVON PUR,** marque « le *Fer à Cheval* », fabriqué par **M. J.-B. PAUL,** à Marseille, doit sa belle teinte dorée à l'huile de palme qui entre dans sa composition et qui lui donne des qualités adoucissantes inconnues dans les autres savons.

Aussi l'emploi du **SAVON PUR,** marque « le *Fer à Cheval* » est-il recommandé aux personnes soucieuses de leur santé et de la conservation de leur linge auquel il donne une éclatante blancheur en conservant le tissu et permet de réaliser à l'usage

UNE ÉCONOMIE D'AU MOINS 30 POUR 0/0

Ce Savon vraiment supérieur se trouve dans **TOUTES LES BONNES ÉPICERIES**

Inspecteur Départemental Monsieur **AUGUSTE BASTIDE** *à MANOSQUE (Basses-Alpes)*

MANUFACTURE de PLATRES-ALBATRES & CIMENTS

Des Hautes et Basses-Alpes

O. MOREAU, Architecte & **E. TRIDON,** Ingénieur-Constructeur

Siège Social : 17, rue du Louvre, PARIS

Direction-Exploitation à SERRES (Hautes-Alpes)

Ciment prompt.
Ciment Portland naturel.
Ciment Portland artificiel.

Chaux grasse de Serres,
Chaux hydraulique de Sigottier.
id. de Montclus.

Plâtre à engrais
Plâtre ordinaire pour construction.
Plâtres blancs pour plâtrerie fine.
Plâtres pour moulages.

Sulfate de chaux cru pour engrais.
Sulfate de strontiane.
Blancs impalpables *pour Fabriques, Papeterie, etc.*

Tous nos produits livrés franco en Gare de SERRES

VELOCIPEDES PEUGEOT

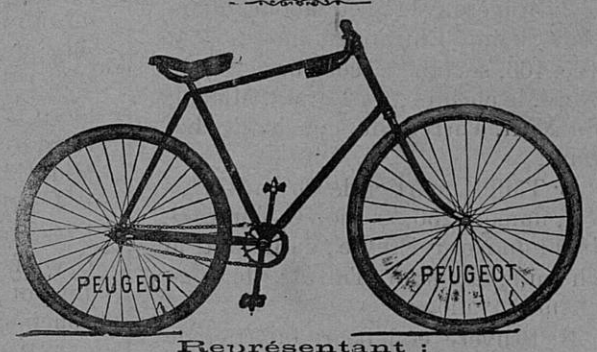

Représentant :

HENRI MARTEL

Coutelier à SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT

ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

---

OUI OUI

LA VICTORIEUSE

EST LE MEILLEUR DES PRODUITS POUR **TEINDRE SOI-MÊME**

En toutes Nuances — Essayez-là

PAQUET Pr 10 LITRES **40c.**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ARTIGE, AUBENAS (Ardèche)

Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers, Quincaillers

OUI OUI

LOUIS FIDÈLE

Route de Noyers — Sisteron

Bois de Construction et de Menuiserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Malons.

Fournitures Générales pour Maçonnerie

MACHINES A COUDRE

De Tous Systèmes

Bicyclettes en Tous Genres

ATELIER DE RÉPARATIONS

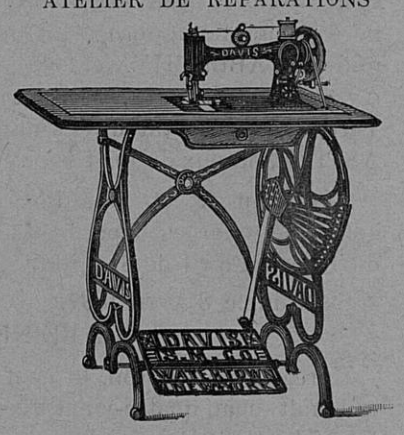

Vente et Location de Mandolines

Prix Très Réduits

L. ROUBAUD

HORLOGER-ELECTRICIEN

Rue de Provence, SISTERON

GRATIS

Pour vulgariser ses

Magnifiques Portraits

AU CRAYON-FUSAIN

La **SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS** (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, ***absolument gratis ;*** pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à **M. TANQUEREY,** directeur de la **Société Artistique de Portraits** en son hôtel particulier, *9, Rue de Saint-Pétersbourg, Paris.* — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR CONSTRUCTION

L. LEON

Maitre-Charpentier, maison Armand, route de Noyers

SISTERON (Basses-Alpes)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Bois de Charpente et de Menuiserie, Parquets en Bois du Nord et Pitch-Pin, Briques, Tuiles, Ciments, Chaux, Plâtres, etc.

Charbon de Pierre : Gros, 2 fr. les 100 kil. ; Détail : 2 fr. 25

CHARBON DE BOIS

MERCERIE BONNETERIE

HENRI REBATTU

SISTERON (Basses-Alpes)

GRAND CHOIX DE

COURONNES MORTUAIRES

PERLES et MÉTAL

ARTICLES FUNÉRAIRES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS

VINS EN GROS ET AU DÉTAIL

Garantis pur Raisin

Depuis 30 FRANCS et au-dessus

E. SARLIN

Rue Saunerie, SISTERON.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON